



EXTRAIT DES REGISTRES

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

**LE COMITE SYNDICAL S'EST REUNI
AU SBHG
45, RUE PAULE RAYMONDMS
A TOULOUSE**

LE LUNDI 2 AVRIL 2025 A 17 HEURES 30

.....

Sous la présidence de Monsieur Pierre LATTARD

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Délégués : M. Pierre GENRE (AIGREFEUILLE), M. Daniel THOMAS (AUCAMVILLE), M. Frédéric LEMAGNER et Mme Nicole VAYROU (BALMA), M. Vincent BOUVIER et Mme Marie PERRET (CASTELGINEST), M. Philippe JAUREGUIBER (DREMIL LAFAGE), M. Benjamin LENORMAND (GRATENTOUR), M. Patrice RENARD (LAUNAGUET), Mme Christine PERROUX (L'UNION), M. Franck CHATELAIN (QUINT FONSEGRIVES), MM. Laurent FOREST et Pierre LATTARD (SICOVAL), M. Geoffroy DE LA PANOUSE et Mme Michèle TOUZELET (CC TERRES DU LAURAGAIS), MM. Didier AVERSENG et Patrick PLIQUE (CC COTEAUX DU GIROU), Mme Marina DAILLUT (CC FRONTONNAIS), M. Jacques LAMARQUE (CC HAUTS TOLOSAN), M. Bertrand GELI (CC AUX SOURCES DU CANAL DU MIDI), Mme Danièle SUDRIE (CC COTEAUX DE BELLEVUE), M. Jean-Claude PINEL (CC SOR AGOUT) et M. Michel BOUYSSOU (CC TARN AGOUT)

A donné pouvoir : M. Gibert HEBRARD (TERRES VDU LAURAGAIS) à Mme Danièle SUDRIE (CC COTEAUX BELLEVUE)

Était absent excusé : Mme Annette LAIGNEAU (TOULOUSE), Fabrice BAUDEAU (SICOVAL), M. Denis BRUN (CC FRONTONNAIS) et Daniel THOMAS (AUCAMVILLE).

SYNDICAT DU BASSIN HER'S GIROU

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Mesdames, Messieurs,

Je vous rappelle que le Budget Primitif du Syndicat Mixte a été voté le 28 mars 2024 par le Comité Syndical.

L'exercice 2024 étant clos, j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le Compte Administratif 2024 qui fait ressortir un excédent global de 143 609,78 euros, le Président se retire afin que le vote puisse avoir lieu.

Le CA se décomposant de la manière suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

- Dépenses	2 117 031.85 euros
- Recettes	2 464 977.00 euros
- d'où un excédent de fonctionnement de ...	347 945.15 euros

SECTION D'INVESTISSEMENT :

- Dépenses	586 478.43 euros
- Recettes	382 143.06 euros
- d'où un déficit d'investissement de ...	204 335.37 euros

Ces résultats sont, bien sûr identiques à ceux du Compte de Gestion établi et visé par Monsieur le Receveur des Finances du Service de Gestion Comptable de TOULOUSE-MUNICIPALE, comptable de notre Syndicat.

Dans ces conditions, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre la délibération suivante :

ARTICLE UNIQUE :

Est approuvé le Compte Administratif 2024 du Syndicat du Bassin Hers Girou qui fait ressortir un excédent global de CENT QUARANTE-TROIS MILLE SIX CENT NEUF EUROS ET SOIXANTE-DIX HUIT CENTIMES (143 609.78 €).

Le vote ayant eu lieu a donné les résultats suivants :

Nombre de votants	:	23
• pour	:	23
• contre	:	0
• abstentions	:	0

**LES CONCLUSIONS DU RAPPORT SONT ADOPEES,
POUR EXTRAIT CONFORME,
LE PRESIDENT,**


Syndicat du Bassin
Hers Girou
Siège Social : 45, rue Paule Raymondis
31200 TOULOUSE